



LA VOIX DES ARCHIVES

La revue des archives des Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie

Juillet 2024 . N° I

**LA COMMUNAUTE RELIGIEUSE DE LA BUCAILLE
fusionne avec la congrégation des sœurs de Mormaison**



©Archives des Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (ASSCC-ASCJM)



**50^e ANNIVERSAIRE DE LA FUSION DES
SŒURS DE LA CHARITÉ DE JÉSUS ET
MARIE, AVEC LES SŒURS DE MORMAISON**

Retour sur l'histoire de cette Congrégation

L'EDITORIAL DE L'ARCHIVISTE

La Voix des archives est née, elle fait directement écho à *La Voix des Sacrés Cœurs*, la revue de la Congrégation durant presque vingt ans, de 1947 à 1966.

Bien plus que quelques pages permettant d'évoquer l'histoire des Sœurs des Sacrés-Cœurs, *La Voix des archives* est une invitation au voyage, à travers les archives, gardiennes de la mémoire de la Congrégation.

La trame de cette revue, susceptible de s'étoffer, permettra d'aborder plus longuement un sujet ou un événement marquant de l'histoire de la Congrégation.

Ce premier numéro, agrémenté de documents d'archives, se propose de retracer l'histoire de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, de Cherbourg, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fusion avec les Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, de Mormaison.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

Thomas Aubin, archiviste de la Congrégation



Extrait des
Sermons du Père
Monnereau
©Sœurs des
Sacrés Cœurs de
Jésus et de Marie
(ASSCC)

PAROLES DU PÈRE MONNEREAU

“ LA GRÂCE EST UN SECOURS DIVIN QUI
AGIT EN NOUS ET AVEC NOUS. IL S'ENSUIT
DONC DE LÀ QUE TOUT NOUS EST POSSIBLE,
PUISQUE TOUT EST POSSIBLE À DIEU QUI
NOUS AIDE.”

50^{ème} anniversaire de la fusion

Retour sur l'histoire de la congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie

Le 3 juillet 1974 dans la chapelle de la Bucaille, à Cherbourg, était célébrée l'union des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, avec les Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, de Mormaison (Vendée). Le cinquantième anniversaire de la fusion est l'occasion de revenir un peu plus en détail sur l'histoire de cette Congrégation enseignante et hospitalière.

L'organisation du Bureau de Bienfaisance, la charité au service des plus démunis

C'est en 1830 que la municipalité de Cherbourg, en quête d'une personne charitable pour l'organisation de son bureau de bienfaisance, propose à Adèle Duchevreuil (1801-1875) d'en prendre la direction. L'origine de la Congrégation se trouve ici, à travers la mise en pratique de la Charité sous toutes ses formes,



*A. Duchevreuil, devenue en religion
Mère Marie
©Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus
et de Marie (ASSCC-ASCJM)*

Qui est Adèle Duchevreuil ?

1801 Le 27 Vendémiaire An 10 (18 octobre 1801), naît à Equeudreville, Adèle, dernière des enfants du couple formé par Henry François Duchevreuil (1751-1830) et de Jeanne Bienvenu (1754-1824).

Dès son plus jeune âge, Adèle Duchevreuil reçoit les fondements d'une pieuse éducation et témoigne d'une grande charité envers les petits et les humbles.

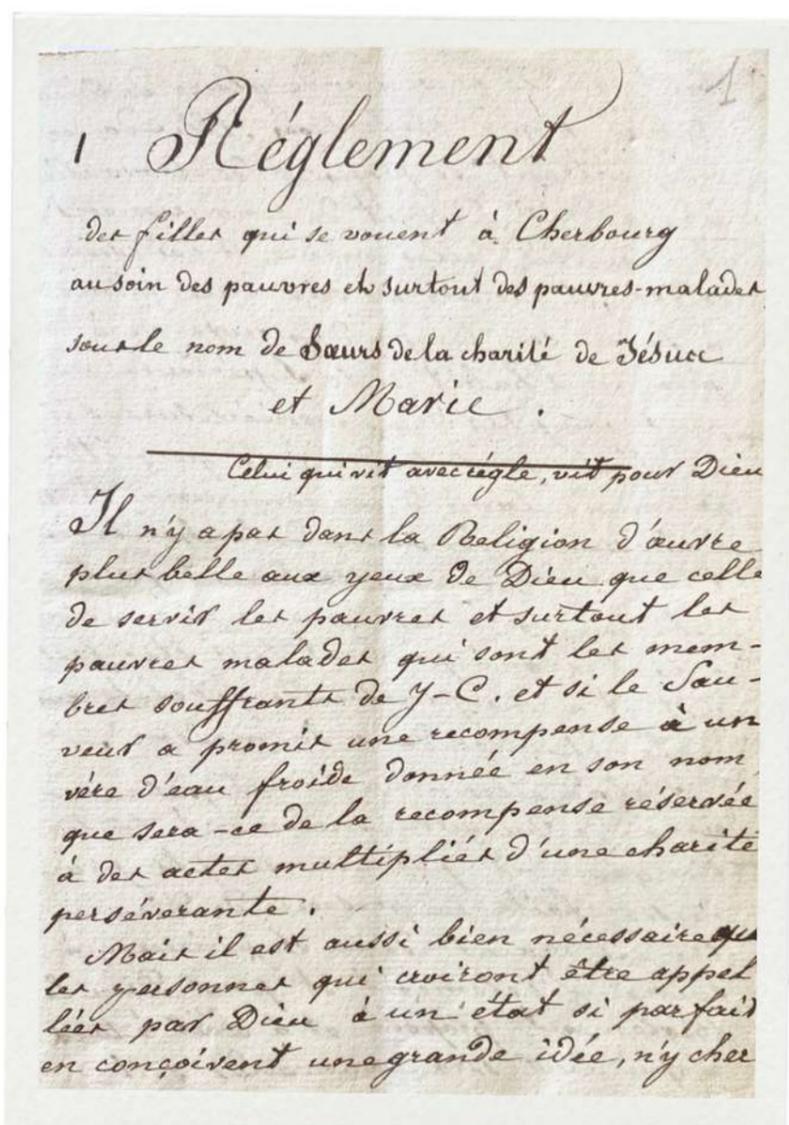
1829 À la suite d'une retraite, Adèle Duchevreuil prend diverses résolutions afin de guider sa vie :

“Je veux donc, ô mon Divin Maître, commencer une vie toute nouvelle, une vie toute consacrée à vous aimer, à vous servir...”

1830 À 29 ans, se préparant à entrer chez les Filles de la Sagesse, lui est proposé de prendre la tête du bureau de bienfaisance de Cherbourg.

Le 25 octobre 1830, Adèle Duchevreuil inaugure ses nouvelles fonctions par l'organisation d'une distribution de lin à filer à quelques démunis de Cherbourg.

Dès le lendemain, elle est rejointe par sa fidèle servante, Julie Le Chevalier (1801-1845), et par une jeune fille nommée Julie Fantin (1802-1851). Puis, viendront s'adjoindre à elles deux autres compagnes, Marie Lesept (1802-1837) et Adèle Baudet. Ces cinq servantes des pauvres forment le noyau de la future Congrégation.



Règlement des Sœurs de la Charité,
1830
© 4A1 (ASSCC-ASCJM)

Fondation et balbutiements de la nouvelle Congrégation

Rapidement, une direction Chrétienne est donnée à l'établissement de bienfaisance premier pas de l'évolution vers la fondation d'une Congrégation. En préambule à cela, l'abbé Godefroy (1804-1880), confesseur du petit groupe, leur élabore une règle de vie, sous le nom de Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, le titre ne trompe pas. Et, le 16 décembre 1830, il reçoit les premiers vœux de la fondatrice et de ses quatre compagnes.

Elles sont consacrées à faire de l'amour de Jésus-Christ le mobile de toutes les actions de leur vie "Il n'y a pas dans la Religion d'œuvre plus belle aux yeux de Dieu que celle de servir les pauvres et surtout les pauvres malades qui sont les membres souffrants de Jésus-Christ".

À l'instar de ce qui avait déjà été fait, les œuvres de charité à destination des pauvres et malades démunis constituent leurs principales missions.

Le canevas des missions des Sœurs de la Charité

Peu à peu, la trame des missions de la Congrégation se dessine. Très rapidement, se met en place l'idée de recueillir pendant la journée quelques petites filles pauvres que l'on emploierait à l'entretien du linge,

et à qui l'on donnerait l'occasion de se former au travail et d'apprendre leur catéchisme. C'est l'embryon de la création d'une école ménagère.

L'épidémie de choléra qui frappe Cherbourg entre mai 1832 et janvier 1833 va permettre aux sœurs de se faire connaître de la population par leur dévouement, jour comme nuit, au péril de leur vie, pour le service des pauvres malades. Les nombreux orphelins laissés dans le plus strict dénuement, vont imposer à Mère Marie la création d'un pensionnat et d'une Maison d'Orphelines.



*Photographies
de l'orphelinat des Sœurs de la
Bucaille, 1892-1912
© 2W1 (ASSCC-ASCJM)*



Dieu, pensait-elle, "m'envoie une nouvelle tâche, il m'enverra également de nouvelles ouvrières".

Les locaux mis à disposition pour le Bureau de Bienfaisance sont devenus trop petits pour pouvoir accueillir cette nouvelle activité. Sœur Marie, par le don de sa fortune pour la fondation de cette Maison d'Orphelines, permet l'achat d'un terrain à l'angle des rues de la Polle et de la Bucaille à Cherbourg, lui donnant ainsi sa localisation éponyme. En février 1838, l'abbé Godefroy, devient chapelain de la Communauté, les vocations commencent à affluer. Afin de donner plus de stabilité à la Congrégation, l'autorisation du gouvernement devient nécessaire, c'est chose faite le 8 janvier 1839, par décret du roi Louis-Philippe (1773-1850).

Le temps des fondations, l'essor de la Congrégation

Le 15 octobre 1839, c'est le grand départ, les Sœurs partent pour le premier établissement de la Congrégation hors des murs de la Bucaille. On les demande pour tenir l'école et s'occuper des malades de la paroisse Notre-Dame-du-Roule, à Cherbourg. Puis, en octobre 1841, s'ouvre le second établissement des Sœurs de la Charité. Deux sœurs partent tenir l'école communale de la paroisse d'Equedreville, lieu de naissance de la fondatrice.

De 1840 à 1843, une construction importante pour la Congrégation voit le jour, il s'agit de la chapelle de la Communauté, placée sous l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus et du Très Saint Cœur de Marie.

Depuis quelques années, déjà les sœurs suivent une règle rédigée par le Père Godefroy, plus conforme aux besoins d'une communauté religieuse, destinée à s'étendre. Approuvé définitivement le 24 août 1843, elle s'ouvre sur ces principes, qui définissent l'esprit de l'institut : *“La fin pour laquelle les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie ont été instituées à Cherbourg est d'honorer les Cœurs sacrés de Jésus et Marie, par la pratique des bonnes œuvres et spécialement celles qui ont pour but le bien du prochain. Pour cela, elles se vouent au soutien des jeunes orphelines, au soin des pauvres et à l'éducation des jeunes filles”*.



Une partie du couvent de la Bucaille (Cherbourg) et la chapelle du Sacré Cœur de Jésus et du Très Saint Cœur de Marie, dont la construction a débuté en 1840.

© (ASSCC-ASCJM)

*Carte des fondations d'établissements de la Congrégation
dans le Nord du département de la Manche.
© (ASSCC-ASCJM)*

Les établissements
de la Congrégation
à Cherbourg :

1832-1834
la Bucaille
1839
*Notre-Dame du
Roule*
1844
*rue de la Comédie
puis rue Bonhomme*
1852
rue Cachin
1877
quartier du Vœu



Entre 1849 et 1851 deux épidémies viennent à nouveau frapper la ville de Cherbourg. Il devient nécessaire de fonder un nouvel établissement, capable de recueillir les quelques jeunes filles laissées dans la pauvreté. Ce sera le cas en 1852, avec la fondation de l'établissement Sainte-Marie, qui réunira aussi les femmes âgées que l'hôpital refusait.

Le 29 septembre 1854, l'Empereur Napoléon III (1808-1873) signe un décret autorisant la Congrégation à être gouvernée par une Supérieure Générale. Il permet à la Congrégation de se développer plus facilement, par l'ouverture de nombreux établissements qui vont fleurir entre 1854 et 1870, un peu partout autour de Cherbourg. Les sœurs

prennent en charge plusieurs écoles, Barfleur, Equeurdreville, Fermanville ou Ruffosses. La charité est au cœur de leurs actions par les soins apportés auprès des plus pauvres, des malades ou encore des blessés de la guerre de 1870, dans les hôpitaux militaires et ambulances.

Deux événements vont véritablement marquer la fin de la période de fondation et de prospérité pour la Congrégation. Il s'agit d'abord du décès de la fondatrice Mère Marie, le 17 janvier 1875, qui sera finalement inhumée dans la chapelle de la Bucaille. Puis, le 21 septembre 1880, du décès du Père Godefroy. Le développement de la Congrégation est la conjugaison de leurs efforts au



*L'abbé Godefroy (1804-1880),
acteur principal de la fondation
aux côtés d'Adèle Duchevreuil
©(ASSCC-ASCJM)*

service de la charité et du dévouement absolu à la cause de Dieu. Ils sont véritablement les fondateurs de la Congrégation.

Les Sœurs dans la tourmente, des temps difficiles

À partir de 1879 et la loi de laïcisation des écoles, les sœurs doivent quitter les écoles communales qu'elles avaient fondées. C'est le cas à Equeurdreville, le Roule, et Fermanville. Pour pallier à cela, les sœurs ouvrent des écoles libres. Mais le répit est de courte durée puisque entre 1901 et 1904

des lois anti-congréganistes vont interdire progressivement l'enseignement aux Congrégations. En 1903, toutes les écoles libres tenues par les sœurs sont fermées, ainsi que le pensionnat de la Bucaille, et en 1905 les sœurs sont expulsées du Fourneau économique et du Bureau de Bienfaisance, le berceau de la Congrégation. En 1907, elles doivent même quitter l'hospice de Bricquebec, puis, en 1910, elles reçoivent l'interdiction de faire la classe aux orphelines. Pour sauver les quelques écoles libres, des sœurs se sécularisent. Et, pour les Sœurs, il s'agit d'assurer la subsistance de la Congrégation, elles se réorientent donc vers les soins, à travers l'œuvre des garde malades rétribués. Pour cela, des sœurs se rendent à l'hôpital afin d'obtenir des diplômes leur permettant d'exercer comme infirmières.



*Sœurs
infirmières
© (ASSCC-
ASCJM)*

Cependant, la situation restant incertaine pour l'avenir des Congrégations, il devient important d'avoir un refuge hors de France. L'Angleterre est le lieu d'exil envisagé. Ce choix n'est pas le fruit du hasard, puisque depuis quelques années, déjà deux Anglaises étaient venues gonfler les effectifs des sœurs de la Bucaille. C'est donc par l'intermédiaire de l'une d'entre elles, sœur Édouard (1867-1939) que le lieu d'accueil fut trouvé. Il s'agissait de Launceston au sud-Ouest du Royaume-Uni. Les sœurs arrivent là-bas accompagnées de quelques élèves de leur

pensionnat, elles vont avoir un rôle important dans la vie locale par leur pensionnat et l'ouverture d'une école mixte populaire, sur les bancs desquels se côtoieront petits catholiques et petits protestants. Peu de temps avant le début de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la situation à l'encontre des Congrégations étant moins périlleuse, la décision de vendre le domaine de Saint-Joseph's Convent fut prise, toutes les Sœurs rentrent à la Maison mère à Cherbourg.



Premier groupe de sœurs et les enfants à Launceston en Angleterre. Le petit Saint-Joseph, 1903
© (ASSCC-ASCJM)

Couvent de Saint-Joseph, Launceston.
(Saint Joseph's couvent)
© (ASSCC-ASCJM)



Le 2 août 1914, le tocsin qui sonne, averti de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre de la France. Les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie ne font pas exception, elles veulent aussi fournir leur part de dévouement et de sacrifice pour la patrie en danger. Une partie de la Maison mère de la Bucaille à Cherbourg est réquisitionnée, pour y établir un hôpital militaire. Pour ce faire, les orphelines et les dames pensionnaires qui occupent les lieux sont envoyés à l'orphelinat Sainte-Marie, autre établissement appartenant aux sœurs. L'hôpital temporaire de la Bucaille s'installe, il ne compte pas moins de trois cents lits. La communauté a d'abord pour mission de pourvoir à l'alimentation



Sœurs infirmières et soldats pendant la guerre (1914-1918), à l'hôpital de la Bucaille. Ci-dessous différentes médailles reçues par les sœurs



© (ASSCC-ASCJM)

Les médecins, et les infirmières de l'hôpital de la Bucaille décorées de la Croix de guerre

© (ASSCC-ASCJM)



et au blanchissage du linge des soldats. Le 1^{er} septembre, à une heure de l'après-midi les premiers blessés arrivent. Pendant les cinquante-six mois que l'hôpital temporaire occupe la Maison mère, ce ne sont pas moins de douze mille hommes que les Sœurs, aidées des infirmières de la Croix-Rouge, vont soigner. Durant toute la guerre les sœurs vont redoubler d'efforts pour secourir les défenseurs de la Patrie. Le 11 novembre, le clairon de l'armistice signifie la fin de la guerre. Il faut cependant attendre le 16 avril 1919 pour que soit fermé définitivement l'hôpital temporaire de la Bucaille. En récompense de leur rôle indispensable, les sœurs infirmières sont nombreuses à recevoir des décorations, récompenses de

leur dévouement durant un peu plus de quatre ans.

La Congrégation tournée vers l'avenir et de nouveaux horizons

Une fois la paix retrouvée, la Congrégation réorganise ses activités. À partir de 1919, l'ancien pensionnat est en grande partie transformé en orphelinat, on y reçoit d'abord les protégés de l'Association patriotique de la Manche, une œuvre officiellement reconnue comme "Institution gardienne des Pupilles de la nation". Puis, en 1920, c'est la création d'un Cours d'enseignement ménager où les sœurs forment à la vie pratique, aussi bien les jeunes filles de la haute société et de la bourgeoisie, que les filles d'ouvriers.



Les sœurs et les cuisinières pendant la guerre (1914-1918)
© 2W1 (ASSCC-ASCJM)

Orphelinat de la guerre (1926)
© 2W1 (ASSCC-ASCJM)



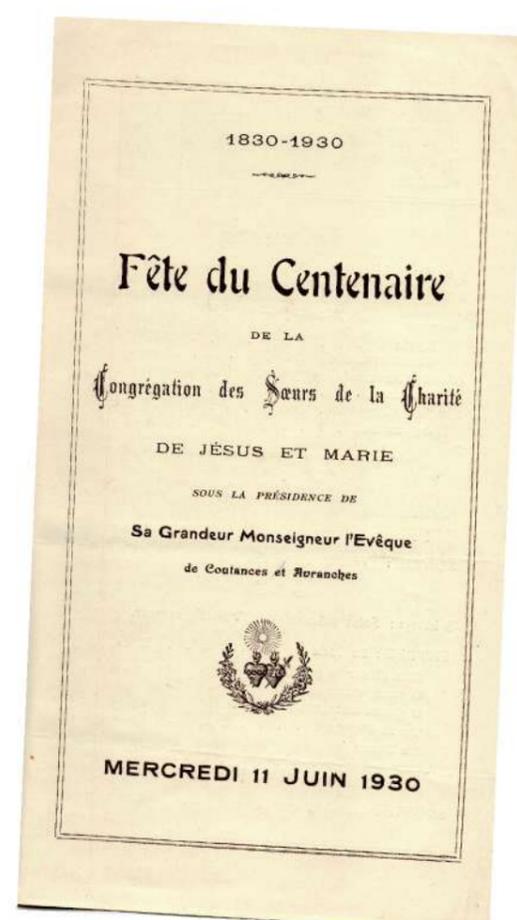


*Les femmes du patronage
Sainte-Marthe et Sœur
Stéphanie, 1920
© (ASSCC-ASCJM)*

La même année, la Communauté est désignée comme maison d'accueil de l'œuvre de la protection de la Jeune Fille. Cette œuvre a pour but de préserver les jeunes filles des nombreux dangers auxquels elles sont exposées, de leur fournir un logement sûr et à prix modérés et de les aider à trouver une situation honorable. Depuis de nombreuses années, sœur Stéphanie (1864-1935) arpente les quartiers insalubres de Cherbourg. Consciente de la misère et du dénuement de certaines familles elle décide d'intervenir auprès de la municipalité et propose la construction d'habitations à bon marché, qui seront réalisées progressivement et permettront ainsi d'améliorer les conditions de vie des classes laborieuses de la ville. Ainsi, elle fait largement connaître l'œuvre

charitable, qui caractérise si bien les Sœurs de la Charité de Jésus et Marie. L'année 1930 qui s'ouvre, sonne l'heure du centenaire de la Congrégation. C'est le mercredi 11 juin que la fête a lieu, à la Bucaille. Nombreuses sont les personnes à dire : *"Du haut du ciel, le grand cœur de Madame Duchevreuil voit s'ouvrir des perspectives sans fin à son immense charité"*.

*Programme
du centenaire
de la
Congrégation
en 1930
© (ASSCC-
ASCJM)*



La Seconde Guerre mondiale frappe directement les sœurs. La Maison mère est réquisitionnée dès 1939, d'abord par les autorités militaires anglaises, puis au fil de la guerre s'installeront les Allemands, les Américains, et enfin les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.).

Les sœurs sont contraintes de se disperser, suite aux alertes de bombardements qui planent sur la ville de Cherbourg. Pour autant, elles n'abandonnent pas celles dont elles ont la charge. Les sœurs organisent l'évacuation des personnes âgées et des pensionnaires dans les établissements qu'elles tiennent dans le sud du département de la Manche.

Durant cette guerre, les Sœurs ont relativement été épargnées, mais il faut tout de même saluer leur courage, lorsque, en juin 1944, elles doivent se cacher dans les caves ou fossés pour ne pas subir les bombardements du débarquement allié, tant attendu.

Après la guerre, il faut remettre en état les bâtiments des différents établissements qui ont souffert de l'occupation et des bombardements. Les sœurs vont réorganiser leurs activités et fermer de nombreux établissements, elles reprennent le travail à l'école professionnelle du Bâtiment, à la maison de retraite, en clinique ou à domicile pour les infirmières.



Durant la guerre (1939-1945), les Sœurs se déplacent à dos d'âne.
© (ASSCC-ASCJM)

Maison mère des sœurs, la Bucaille à Cherbourg, années 1960.

© (ASSCC-ASCJM)



Mais les temps ont changé, les forces vives commencent à manquer et il devient difficile aux sœurs de faire face à tous les besoins de la société.

C'est alors qu'à partir de la fin des années 1960, la Congrégation pense à se tourner vers une Congrégation plus nombreuse et du même esprit. Une identité d'activités et de spiritualité oriente les Sœurs de la Charité vers les Sœurs de Mormaison. Les deux Congrégations sont au service des plus démunis, en tant qu'enseignantes, hospitalières ou infirmières.

La spiritualité est la même *"Puiser dans l'imitation du Christ et de la Vierge et témoigner de l'Amour de Dieu envers les enfants, les malades, les pauvres, les personnes âgées manifestées en Jésus-Christ, à travers les activités."* Depuis maintenant cinquante ans, sœurs de la Charité de Jésus et Marie et sœurs des Sacrés Cœurs ne font qu'un, pour porter et faire connaître combien le Seigneur nous aime tous.

Tableau d'Adèle
Duchevreuil
© (ASSCC-ASCJM)



Chapelle de la
Bucaille et groupe
de sœurs, années
1960
© (ASSCC-ASCJM)

PENSÉE DE MÈRE MARIE

“LE CŒUR ADORABLE DE JÉSUS
ET LE TRÈS SAINT CŒUR DE
MARIE SONT LES PATRONS
PARTICULIERS DES SŒURS DE
LA CHARITÉ.”



Photographie de Mère
Marie © (ASSCC-
ASCJM)

Bibliographie :

- **LANGLOIS**, Noël, *Le siècle du Couvent de la Bucaille de Cherbourg, aperçu historique sur la Congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie, dites de la Bucaille*, Cherbourg, 1931, 220p.
- Fonds d'archives de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et Marie (ASCJM)
- Fonds d'archives de la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (ASSCC)

**Service des archives, 10 rue Jean XXIII,
85260 Mormaison - Montréverd**

Pour contacter le service des archives

Par mail : mormaison.archives@gmail.com

Par téléphone : 02 51 43 99 25 (*ligne directe*)

ou 02 51 43 91 54

